

Fiche projet de réussite Éducative Ville de Grenoble

CARACTERISTIQUES LOCALES

Structure juridique porteuse : GIP niveau Métro

Périmètre : Tous quartiers en "REP et ZUS" : c'est à dire les quartiers Mistral, Teisseire, Abbaye, Jouhaux, Châtelet, Villeneuve et Village Olympique

Budget global (indicatif) : 470 000 euros de l'Etat en 2006, 520 000 euros en ajoutant le Conseil Général et la Métro, beaucoup plus si l'on valorise les apports de la communes et des porteurs en général (décompte non disponible à ce jour)

Autres dispositifs locaux (éducation) : PEL / CEL / (Veille éducative) (des actions à ce titre mais pas d'instance de veille éducative proprement dite) / RASED / CTL / Contrat Enfance / CLAS / Dispositif relais / VVV....

PARTENARIAT

Équipes pluridisciplinaires : pas encore instituées. Prévues pour début 2007. En attendant, des "équipes projet" partenariales travaillent à leur mise en place

Composition des équipes projets :

- Acteur...Conseil Général (Actions sociale)
- Acteur. Education Nationale (IEN + Principaux de collège)
- Acteur CCAS
- ... Ville de Grenoble

PRIORITÉS

Public(s) prioritaire(s) : approche pragmatique pour l'instant. Pas de public(s) défini(s) même si de nombreuses actions ont été lancées

Nombre d'enfants : estimation du nombre d'enfants dans le dispositif ou susceptibles d'y entrer : entre 300 et 500 (pour les actions)
Objectifs inscrits dans le projet :

Principaux axes d'intervention :

Des "diagnostics des besoins" sont en cours de réalisation sur chaque territoire. Ils donneront lieu à des priorités d'ici peu (un mois)

Exemples d'actions engagées :

- Actions d'aide à la maîtrise de la langue dès le plus jeune âge
Bain de langage (Santé scolaire, 40 000 euros) Mise en place d'ateliers de 4/5 enfants, âge maternelle, 2 fois par semaine, après l'école. Utilisation d'outils tels que le jeu, les livres et toutes activités ludiques afin de multiplier les situations favorisant l'expression des enfants (et parents) dans la langue française (organisé en lien avec les enseignants et s'inspirant du projet PARLER à Teisseire)

- Actions d'accompagnement scolaire :

Action *éducative* et scolaire (CSF 48000 euros sur budget de 110000)

Petits groupes de 5 ou moins, dans les écoles élémentaires (+1 collège). Travail organisé après l'école autour de trois temps :

1 temps d'échange et d'écoute consacré aux enfants

1 temps d'accompagnement à la réalisation du travail personnel

1 temps de travail autour d'un projet collectif valorisant (cf. "si j'étais président", Saules)

Formation animateurs, coordination et soutien, lien fort avec parents et enseignants etc = Véritable "savoir faire" à la CSF sur ces questions.

- Actions éducatives et culturelles périscolaires :

Accueil d'enfants en grande difficulté sur le temps extra scolaire (JVA/ Santé scolaire, 46 500) = favoriser l'accès à la pratique d'activités des enfants issus des familles les plus démunies.

- augmentation du taux d'encadrement pour une meilleure prise en charge de l'enfant + temps pour travailler avec les familles et les partenaires

- possibilité de financer la participation régulière de certains enfants à des activités

organisées par les structures socio-culturelles des secteurs concernés + va aussi concerner des familles en "attente de régularisation" identifiées par les AS scolaires (tous secteurs ville pour ces dernières familles)

- Actions de valorisation de la place des parents et du développement du lien parents/école :

Café parents école Verderet...

La Bouture : Permanences d'accueil et de conseil aux familles

public décrocheur ou « décroché ». Orientation des familles, mobilisation du partenariat etc.

- Actions de santé et d'accompagnement aux soins :

Prévention et suivi des caries dentaires dans les écoles (Santé scolaire, 48500 euros)

Dans les quartiers "politique de la ville", 66% d'enfants indemnes de caries versus 81% ailleurs, idem obésité... + peu de séances d'éducation à la santé dans les écoles de Grenoble + pas assez de moyens pour le suivi

Le projet consiste donc en :

1. Actions de dépistage (déjà largement entamé par la ville)

2. Actions de suivi (300 enfants qui présentent des caries non soignées), avec travail d'incitation des familles (entre dentiste scolaire et AS scolaire)

3. Actions de prévention (800 gamins)

Séances d'éducation à la santé (bucco dentaire).

3 séances par groupe classe + une séance pour parents

Référent du projet : Fabrice BEDON

Employeur : Ville de Grenoble (Direction éducation jeunesse)

Fiche projet de réussite Éducative

GRENOBLE ALPES METROPOLE (38)

CARACTERISTIQUES LOCALES

DRE de niveau intercommunal pour la coordination du GIP et de niveau communal pour sa mise en œuvre. 11 communes impliquées dans le GIP « objectif réussite éducative »

Structure juridique porteuse : GIP intercommunal

Périmètre : toutes les ZUS et quartiers en géographie prioritaire + quelques petits quartiers en difficultés sociales

Budget global (indicatif) : 4,5 millions d'euros sur l'ensemble des 11 communes

Autres dispositifs locaux (éducation) : PEL / CEL / CLAS / Veille éducative

PARTENARIAT

Équipes pluridisciplinaires : voir réponse des communes concernées mais environ 4 ou 5 pour le moment

Composition de l'équipe :
selon les communes

PRIORITÉS

Public(s) prioritaire(s) : voir réponse des communes concernées

Nombre d'enfants : 20% des moins de 16 ans de l'agglomération

Objectifs inscrits dans le projet :
selon les communes

Principaux axes d'intervention :

- Accompagnement individuel des publics les plus en difficultés
- Prévention de l'illettrisme
- Accès aux soins
- Place du parent au centre de la réussite éducative de l'enfant

Exemples d'actions engagées :

- Projet PARLER (prévention de l'illettrisme sur le temps scolaire et péri scolaire)
- Financement d'équipes pluridisciplinaires de soutien

Référent du projet : Natacha PONTIUS pour le niveau intercommunal et les référents communes pour le niveau communal

Employeur : La Métro pour le niveau intercommunal et les villes pour le niveau communal

Fiche projet de réussite éducative

NORD-ISERE (38)

CARACTERISTIQUES LOCALES

Structure juridique porteuse : GIP du Contrat de ville Nord Isère

Périmètre : Les villes de Bourgoin Jallieu, l'Isle d'Abeau, Villefontaine, Saint Quentin Fallavier et La Verpillière

Budget global (indicatif) : 400 000 euros

Autres dispositifs locaux (éducation) : REP, ZEP, CEL, CLAS, Ecole ouverte, RASED, Dispositif relais, REAAP

PARTENARIAT

Équipes pluridisciplinaires : Il convient de distinguer 1) le dispositif intercommunal de réussite éducative dont l'animation est assurée par le chef de projet de réussite éducative du GIP du contrat de ville Nord Isère, qui travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux (Éducation nationale, communes, services de l'État, Conseil Général, associations...) et 2) la situation au niveau des communes où un dispositif, le RARE (réseau d'acteurs pour la réussite éducative), a été mis en place dans le cadre du DRE mais avec un fonctionnement spécifique.

Composition de l'équipe : Cette partie ne concerne que le RARE. Les villes de Bourgoin Jallieu, l'Isle d'Abeau, Villefontaine et Saint Quentin Fallavier ont chacune un RARE. Pour chaque RARE, il y a une commission de membres permanents qui assure le suivi et l'évaluation des actions engagées pour la résolution des situations. Elle est composée de :

- Coordinateur RARE
- Éducation nationale
- Conseil Général
- Service scolaire de la mairie
- GIP

Et un comité technique de pilotage qui réunit l'ensemble des partenaires socio-éducatifs, afin d'établir un bilan régulier des activités du RARE et corriger les dysfonctionnements éventuels.

PRIORITÉS

Public(s) prioritaire(s) : Le dispositif intercommunal de réussite éducative en Nord Isère se concentre sur les enfants et les adolescents âgés de 2 à 16 ans et leurs familles, présentant des signes de grande fragilité. Dans une logique de prévention précoce, une attention particulière est portée aux enfants âgés de 2 à 10 ans et leurs familles. En outre, des publics spécifiques sont priorisés : enfants du voyage, enfants non francophones, enfants porteurs de handicap.

Nombre d'enfants : plus d'une centaine pour les actions conduites en 2005 - 2006

Objectifs inscrits dans le projet : Les priorités, telles qu'elles ont été dégagées à l'issue du diagnostic réalisé en amont puis reprises dans le projet de réussite éducative, sont les suivantes :

- Priorité transversale : renforcer la place des parents, premiers éducateurs ; et renforcer l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents les plus en difficulté.

- Priorité 1 : prévenir précocement l'échec et le décrochage scolaire et lutter contre l'exclusion des jeunes les plus en difficulté en poursuivant la mise en place des RARE (Réseaux d'acteurs pour la réussite éducative).
- Priorité 2 : développer la valorisation des ressources locales, la communication, l'information interactive et la mise en réseau des acteurs locaux.
- Priorité 3 : développer la qualification et la formation inter-services des acteurs.
- Priorité 4 : impulser et coordonner une démarche multi-partenariale pour assurer une scolarisation plus adaptée pour les publics rencontrant des difficultés spécifiques pour leur réussite éducative (enfants souffrant de handicap, enfants non francophones, enfants du voyage).
- Priorité 5 : favoriser la sortie du système scolaire des jeunes de plus de 16 ans avec un diplôme adapté et accompagner collectivement leur insertion professionnelle.
- Priorité 6 : mettre en place un dispositif d'observation et d'évaluation en continu du programme.

Principaux axes d'intervention :

- Soutien à la scolarité
- Soutien à la parentalité
- Actions visant au décloisonnement entre petite enfance/maternelle, maternelle/primaire, primaire/collège et collège/lycée
- Médiation familles/écoles
- Actions pour des publics spécifiques : enfants du voyage, enfants non francophones, enfants porteurs de handicap, enfants entre 2 et 3 ans non encore scolarisés
- Mise en réseau et formation des acteurs

Exemples d'actions engagées : Outre les 4 RARE, le DRE a financé, sur l'année 2005/2006, 19 actions portées soit par des communes, soit par l'Éducation nationale, soit par des associations. Deux exemples sont décrits ci-après :

Exemple 1 : « Lire-écrire, une affaire de famille » est une action portée par la mairie de Bourgoin Jallieu, en partenariat avec l'Éducation nationale (une école primaire en REP) et deux écrivains. L'action a mobilisé, d'une part, 28 élèves de CM2 qui durant l'année scolaire ont travaillé à l'écriture d'un roman sur l'histoire de leur quartier, accompagnés des deux écrivains. D'autre part, parents et enfants ont participé à des « goûters lecture », assurés par des lecteurs et conteurs amateurs. Outre le bénéfice direct en matière de lecture et d'écriture pour les enfants, cette action a également eu des effets positifs sur les familles, que ce soit au niveau de leur rapport à la lecture mais aussi plus globalement au niveau de leurs relations avec leur enfant et leur implication dans l'accompagnement à la scolarité.

Exemple 2 : L'action « Initiation à l'informatique, classe mobile pour gens du voyage », portée par l'ASET (Association pour l'aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes et autres jeunes en difficulté), en collaboration avec l'AIFI (Association Initiation Formation Informatique), la commune de l'Isle d'Abeau, l'Éducation nationale et l'APMV (Action & promotion en milieu voyageur), vise à lutter contre le décrochage scolaire d'enfants du voyage installés sur un terrain d'accueil de la commune de l'Isle d'Abeau. L'action consiste en une initiation à l'informatique dans une classe mobile, sur la base d'une demie journée par semaine, assurée par un formateur de l'AIFI et une enseignante de l'ASET. Mise en œuvre de mars à juin 2006, cette action a concerné 16 enfants non scolarisés. Les résultats s'avèrent très positifs et ce à plusieurs niveaux : inscription au CNED pour 11 enfants (grâce au soutien de l'Éducation nationale), acquisition de notions d'informatique, découverte du plaisir d'apprendre, implication des familles dans le projet et meilleure prise en compte de l'obligation scolaire de la part des parents, même si, pour l'instant, aucun enfant n'a été inscrit dans une école.

Référent du projet : Bourgeois Frédérique, chef de projet réussite éducative

Employeur : GIP du contrat de ville Nord Isère

Fiche projet de réussite éducative

SAINT MARTIN LE VINOUX (38)

CARACTERISTIQUES LOCALES

Structure juridique porteuse : Mairie

Périmètre : ZUS (quartiers du bas de la commune)

Budget global (indicatif) :

Autres dispositifs locaux (éducation) : PEL (CTL, CE, CEL), CLAS, Veille éducative

PARTENARIAT

Équipes pluridisciplinaires : une équipe qui forme notre réseau de partenaires de la veille éducative

Composition de l'équipe :

- Cons général : chargée de territoire (comité technique), AS de secteur (cellule de veille)
- Education Nationale : IEN et principaux de collèges (CT), CPE et As du collège (CV)
- Mairie : référente veille éducative (CT), agent de développement (CV)
- Prévention spécialisée : responsable de service APASE (CT), éducateur spécialisé (CV)
- APASE : coordination de l'équipe pluridisciplinaire par une éducatrice spécialisée
- Acteurs de terrain : équipes d'animation enfance et jeunesse, équipe d'animation culture, associations sportives et socio-culturelles

PRIORITÉS

Public(s) prioritaire(s) : enfants et jeunes habitants dans les quartiers en ZUS

Nombre d'enfants : maternelle : 187, élémentaire : 298, adolescents : 610

Objectifs inscrits dans le projet :

1. Compenser les inégalités dans l'éducation de l'enfant et du jeune et prévenir leur aggravation,
2. Faciliter l'accès de tous à l'éducation, aux loisirs, aux dispositifs
3. Renforcer et animer la collaboration entre les équipes enseignantes, les professionnels socio-éducatifs, les parents,
4. Aider les familles et les enfants par des réponses individuelles et/ou collectives en restaurant les solidarités,

Fonctionnement d'une cellule de veille éducative avec les différents partenaires de la communauté éducative sur le territoire de la ZUS et du REP depuis début 2004 :

- Favoriser le passage du CM2 à la 6^{ème} en repérant certaines situations de décrochage dès le primaire,
- Proposer des aménagements à la scolarité (chantiers jeunes, stages,...) lorsque la situation de décrochage est avérée,
- Accompagnement des familles qui ont du mal à investir l'école en leur proposant une écoute, et plus globalement un accompagnement à la fonction parentale,

- Mise en place de cours de français langue étrangère au collège,
- Appel ponctuel à des interprètes pour favoriser la communication entre la communauté éducative, et les familles nouvellement arrivées en France,

Principaux axes d'intervention :

Exemples d'actions engagées :

- Veille éducative en intercommunalité avec Saint Egrève
- Soutien et accompagnement à la Scolarité pour des enfants des écoles élémentaires
- Mixité et identité dans la ville, travail en partenariat avec le collège

Référent du projet : Pellerin Marion, responsable du pôle Politique Educative Locale

Employeur : Ville de Saint Martin le Vinoux

Fiche projet de réussite éducative

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS VIENNOIS (38)

CARACTERISTIQUES LOCALES

Structure juridique porteuse : GIP

Périmètre : Huit quartiers en Contrat de Ville (Vienne, Chasse sur Rhône, Pont Evêque)

Budget global (indicatif) : 300 000 €

Autres dispositifs locaux (éducation) : CTL, CEL, Veille éducative, VVV, CLAS

PARTENARIAT

Équipes pluridisciplinaires : 1 équipe

Composition de l'équipe :

- L'animateur des Commissions de Parcours de Réussite Educative
- L'Education Nationale
- Le service social du Conseil Général
- Un représentant du centre social de proximité
- Le référent de parcours
- Un professionnel intervenant dans le domaine de la santé mentale
- Pour les collègues : L'assistante sociale
- Pour les écoles primaires : Le psychologue scolaire, la médecine scolaire

Pourront être associés en fonction des situations :

- L'enseignant de l'enfant.
- Des professionnels « ressources » (éducateur, orthophoniste, ...).
- Des acteurs locaux pouvant soutenir la mise en œuvre du Parcours de Réussite Educative.

PRIORITÉS

Public(s) prioritaire(s) : Les enfants âgés de 2 à 16 ans fragilisés ne bénéficiant pas d'un environnement favorable à leur réussite

Nombre d'enfants : En cours

Objectifs inscrits dans le projet :

a- En direction des enfants et des jeunes

- Mettre en œuvre des parcours éducatifs individualisés, structurés par des interventions sur les temps péri et extrascolaires qui doivent conforter la réussite éducative (scolaire et sociale) des enfants et des jeunes concernés
- Agir prioritairement en direction des enfants âgés de 2 à 6 ans
- Favoriser dans le temps périscolaire, les actions en cohérence avec les projets d'écoles et les projets d'établissement des collèges, en mettant fortement l'accent sur le développement des compétences langagières confortant les apprentissages fondamentaux :
 - en donnant le goût d'apprendre,

- en veillant à l'implication des parents et à l'épanouissement et à la réussite éducative des enfants et des jeunes.

- Améliorer le niveau moyen des élèves de la commune pour atteindre, sur plusieurs années, le niveau moyen départemental
- Proposer une offre d'activités diversifiée, permettant la maîtrise des savoirs et savoir-faire avec un contenu éducatif tourné vers l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble
- Veiller au bon développement physique et psychique des enfants en soutenant les actions d'accompagnement et de prévention auprès d'un public identifié dans le cadre du Projet de Réussite Éducative
- Faire vivre le principe d'équité en veillant à faciliter l'accès des enfants ne bénéficiant pas d'un environnement favorable à l'offre et aux ressources éducatives locales.

b- En direction des parents :

- Redonner aux parents leur place de premiers éducateurs de l'enfant
- Associer et mobiliser les parents des enfants identifiés dans le cadre du Dispositif de Réussite Éducative
- Développer des espaces d'échanges sur l'action éducative et plus globalement l'éducation, à partir des actions fréquentées par les enfants. Ces espaces doivent permettre d'accompagner les parents dans leur fonction éducative
- Proposer des actions éducatives préventives d'accompagnement et de soutien auprès des parents et de leurs enfants, ceci dans une relation de proximité favorisant la création et le développement de liens entre l'enfant / la famille / l'école / le quartier

c- En direction des partenaires :

- Conjuguer l'action médicale, sociale, éducative individuelle et l'action collective en mobilisant les partenaires publics et associatifs concourant à l'éducation et à la prévention
- Améliorer l'efficacité des actions à caractères sociales et éducatives portées par des acteurs publics et associatifs
- Réinterroger et faire évoluer le fonctionnement des différentes institutions partenaires. Le Conseil d'Administration du GIP aura cette fonction.

Exemples d'actions engagées :

- Articulation CM2 - 6^e
- Intégration des 6^eme
- Soutien aux enfants rencontrant des difficultés d'apprentissages du français
- Aide technique dans les écoles (Analyse de la pratique, à partir d'études de cas réels, des équipes enseignantes 1h30 par écoles et par mois)
- ATREMO (Ateliers de REMOtivation des enfants décrocheurs)
- Prévention santé (En fonctions des constats qui pourront être fait)
- Cellule de soutien psychologique d'urgence
- Accompagnement et évolution du dispositif (Ingénierie)
- Formation des acteurs (interinstitutionnelle)
- Internat (étude préliminaire à la mise en œuvre d'un Internat)
- Projets éducatifs individualisés

Référent du projet : Mahmoud CHALAL – Chef de Projet en charge des questions éducatives

Employeur : Communauté d'Agglomération du Pays Viennois